



**The CBC Pensioners
National Association**

Preserving our Future, Sharing our Past

**L'Association nationale
des retraités de la SRC**

Assurer notre avenir, partager notre passé

CONTACT

Octobre 2022

MOT DU PRÉSIDENT

Certainement un signe de vieillissement: je ne peux croire que l'automne est déjà arrivé! Où donc est passé l'été? Au moins, partout dans l'est du pays, on peut jouir pendant quelque temps du feu d'artifice que nous offre la nature!



Alain Pineau

Et avec l'automne, nous avons tenu une autre réunion du conseil d'administration de l'Association nationale des retraités de Radio-Canada (ANR) les 3 et 4 octobre à Gatineau, Québec, à quelques pas d'Ottawa.

Mais tout d'abord, vous aurez peut-être noté l'apparence différente de cette édition de Contact : nous avons décidé de mettre tout de suite en pratique une des recommandations incluses dans le nouveau Guide sur l'Équité, la diversité et l'inclusion, à savoir l'utilisation de caractères plus gros pour les gens avec des difficultés visuelles. S.v.p. n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires!

Retournons à la réunion du c.a. Nous avons plusieurs sujets importants à l'ordre du jour. Voici en vrac le résumé de nos délibérations, dont certains sujets sont traités dans des articles distincts dans cette édition de Contact.

- Le conseil a reçu favorablement cette ébauche du Guide sur l'Équité, la diversité et l'inclusion. Il est farci de conseils pratiques concernant l'accessibilité de nos membres aux communications écrites, ainsi qu'aux événements et réunions organisées à travers le pays.
- Nous avons reçu les rapports annuels de nos comités permanents sur le recrutement et sur l'équité, la diversité et l'inclusion, de

même que celui de notre coordonnatrice aux communications sur le portrait national de nos communications avec les membres (infolettres, utilisation des nouveaux médias, fréquence et plateformes de distribution).

- Dan Oldfield et Marc-Philippe Laurin nous ont donné un portrait détaillé de l'arbitrage concernant le Protocole d'entente de 2009, qui détaille les modalités de partage de tout surplus de la Caisse de retraite et dont la validité continue est niée par Radio-Canada.
- Nous avons parlé des difficultés éprouvées par nos membres face à la gestion par la Canada Vie des demandes au Fonds d'aide spécial (FAS) et des façons d'y remédier.
- Nous avons reconnu un des membres fondateurs de l'ANR, John Dixon de Toronto, et notre président sortant, Denis Collette, de Winnipeg, pour les services considérables qu'ils ont rendus à notre Association à travers les années.
- Le Conseil a débattu de la demande de la section de Moncton de devenir une région séparée de l'actuelle région des Maritimes. Après de longues discussions, nous avons décidé de reporter la décision à une réunion ultérieure. Nous avons décidé de créer un groupe de travail paritaire dont le mandat est de présenter au c.a. au plus tard à la réunion de mai 2023 des solutions qui puissent satisfaire chacune des parties.
- Conjointes post-retraite survivants : ce dossier de défense des intérêts piétine depuis son lancement en 2012! La coalition pancanadienne formée par l'ANR regroupe plus de 5 millions de membres. Elle a tenté de diverses façons de faire modifier les six lois qui privent certains conjoint(e)s survivant(e)s d'une pension, que l'union soit postérieure à la prise de la retraite (comme c'est le cas à Radio-Canada) ou après l'âge de 60 ans (comme pour les Forces armées). Le Conseil a chargé le comité exécutif de préparer un plan de mise-à-jour des données de

2012 concernant le coût d'une telle initiative qui, finalement, ne nécessite pas un changement législatif mais une simple décision du commanditaire du fonds de pension, Radio-Canada. Nous vous tiendrons informés de ce projet.

- Nos représentants ont eu des rencontres assez prometteuses avec la vice-présidente des réseaux anglais, Barbara Williams. Il s'agit d'améliorer la collaboration de la CBC avec l'ANR, sur le modèle de ce qui se passe avec Radio-Canada (facilitation des communications et organisation de session pré-retraite; accès aux locaux de la CBC à travers le pays; etc.).
- Enfin, nous avons créé un petit groupe de travail chargé de présenter le plus rapidement possible les bases d'un programme destiné aux membres de l'ANR pour l'observation des réunions du conseil national et peut-être celles des régions et des sections. Ce programme a pour but de favoriser l'engagement des membres et à recruter des bénévoles qui contribuent à la vitalité de l'association.

Le lendemain de cette rencontre du c.a., les membres de nos deux comités permanents sur le Recrutement et l'Équité, la diversité, et l'inclusion se retrouvaient après s'être connus virtuellement au cours de la dernière année. Le but de la rencontre était de faire rencontrer les membres bénévoles de ces deux comités dont les mandats sont complémentaires et de discuter des progrès réalisés et des difficultés rencontrées.

Un des moments forts de la journée aura été la présentation de ce que Radio-Canada fait au chapitre de la diversité et de l'inclusion. Et surprise agréable, les deux représentants de Radio-Canada, Jovane Drouin et Youla Pompilus-Touré, étaient accompagnés par le vice-président Personnes et Culture, Marco Dubé, ce qui a donné lieu à des échanges de vues francs et courtois.

Comme vous pouvez le voir, vos représentants et bénévoles ne chôment pas et n'ont guère pu admirer les couleurs de l'automne au cours de ces trois journées particulièrement magnifiques!

Et ce sera bientôt déjà le temps d'écrire l'édition de Noël et de vous adresser mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Comme le temps passe!



ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION, POURQUOI ?

Ron Charles. Co-président du CPEDI

L'Association nationale des retraités de la SRC (ANR) s'efforce d'être une association diversifiée et inclusive. Pour concrétiser sa vision, l'ANR a créé le *Comité permanent sur l'équité, la diversité et l'inclusion* (CPEDI). Le comité est composé d'un représentant de chaque région et compte tenu de la complémentarité de leurs mandats, d'un représentant du Comité permanent du recrutement.

Mandat

Le CPEDI se penche sur les questions liées au sexe, à la race, à l'origine ethnique, à l'origine nationale, à l'orientation ou à l'identité sexuelle, aux problèmes de capacité (liés à l'ouïe, à la vue, à la mobilité et à d'autres problèmes liés à l'âge), à l'éducation, la langue et la géographie.

L'objectif du comité est de faire en sorte que les retraités actuels et futurs se sentent inclus et bien accueillis dans l'ANR.

La première année : développement d'un Guide pratique

Le projet principal de cette première année concerne le développement d'un guide rempli de suggestions pratiques pour :

- faciliter le recrutement de bénévoles;
- rendre les publications de l'ANR plus accessibles;
- organiser des événements et des réunions vraiment inclusives et accessibles.

Reçue avec enthousiasme, l'ébauche du Guide a été adoptée par le conseil d'administration national lors de sa réunion du début octobre.

On ne s'attend pas à ce que tous les conseils inclus dans le guide soient mis en œuvre du jour au lendemain. Nous voulons nous assurer que les personnes associées à notre organisation sont conscientes de ce que signifient l'inclusion et l'accessibilité, que

nous y sommes sensibles et que nous faisons tout notre possible pour l'atteindre.

Le guide sera bientôt disponible sur le site web national et on espère en fournir une version imprimée pour les dirigeants de l'ANR. C'est un travail évolutif qui se complètera et se modifiera au fur et à mesure que l'ANR se transformera, reflétant les nouvelles vagues de retraités issus de la nouvelle composition de Radio-Canada.

Projets pour l'année qui vient

Le comité considère réaliser certains projets qui puissent inspirer, informer et même divertir les membres de l'ANR. Cela pourrait prendre la forme d'une série de conteurs qui parlent de leur expérience à faire face aux défis que posent diverses formes de handicaps. Il faudra au cours de l'année qui vient déterminer le format de cette série. On veut également explorer la possibilité que la série soit co-produite avec des partenaires comme la FADOQ, CARP ou les Clubs Rotary.

Une autre objectif est de faire une demande de subvention au programme fédéral appelé « Nouveaux Horizons », demande qui a été autorisée en principe par le conseil d'administration.

Ce programme est destiné à des projets qui font une différence dans la vie des personnes âgées et dans celle de leurs communautés. Les 25 000 \$ qu'il accorde pourraient nous aider à produire une publication plus professionnelle de notre Guide et à en élargir la distribution, de même que servir à la production de notre projet de conteurs. La co-présidente du comité, Rochelle Porter, a beaucoup d'expérience dans la préparation de telle demande et elle s'est portée bénévole pour rédiger la nôtre.



RÉDUCTION DE 30% SUR LE PRIX NORMAL

Depuis le 1er avril 2022, les retraités de Radio-Canada bénéficient d'une réduction de 30% sur l'ensemble des services de Goodlife Fitness. Ainsi, quel que soit le programme que vous choisissiez, vous bénéficierez d'une réduction de 30% sur le prix normal.

Les retraités doivent contacter Anita Adams à l'adresse anita.adams@cbc.ca pour obtenir un code individuel afin de bénéficier de cette promotion.

LE PARTAGE DU SURPLUS DE LA CAISSE DE RETRAITE : LE POINT SUR L'ARBITRAGE

Dan Oldfield, représentant de l'ANR

Quoi de neuf?

L'arbitrage se poursuit pour déterminer si l'entente entre Radio-Canada, l'ANR et les syndicats de la Société est toujours valide. L'enjeu est une part de l'excédent de pension généré à la fin de l'année écoulée (2021) ainsi que pour tout excédent futur.

À ce stade-ci, l'ANR et les syndicats ont terminé leur preuve et la SRC a commencé la sienne. Trois autres dates d'audience ont été fixées, soit le 12 octobre, le 15 novembre et le 6 décembre. Nous espérons que les audiences se termineront cette année et qu'une décision sera rendue au début de l'année prochaine.

Si la décision de l'arbitre est en faveur de notre position, cela signifiera que les retraités et les employés pourront enfin avoir leur part du surplus de 2021, soit environ 40 M\$, l'équivalent du congé de cotisations que la SRC a été forcée de prendre cette année.

En attendant, il semble selon le rapport du deuxième trimestre de la Caisse de retraite que l'on s'achemine encore vers un surplus à la fin de cette année.

Nous vous tiendrons informés de tout développement futur.

Contexte

Le protocole d'entente, entré en vigueur en 2009, stipule que les parties « examineront l'entente tous les dix ans à compter de 2019 ».

La SRC a adopté la position selon laquelle l'entente a expiré à la fin de décembre 2019, ce à quoi l'ANR et les syndicats s'opposent vigoureusement.

L'audience se tient devant l'arbitre Dennis O'Connor, ancien juge en chef de l'Ontario. Bien qu'il y ait une variété de questions à régler, le juge O'Connor est appelé à se prononcer uniquement sur deux questions :

- 1) L'accord est-il toujours valide?
- 2) Les employés anciennement exclus ont-ils le droit d'être inclus dans l'entente?

LA SITUATION DU FONDS D'AIDE SPÉCIAL

Le Fonds d'aide spécial (FAS) continue de connaître certaines difficultés administratives et beaucoup de malentendus. Radio-Canada reconnaît que ces problèmes sont surtout causés par le manque de personnel et de formation à la Canada Vie. Cette dernière s'est engagée à faire plus de formation pour ses administrateurs et à améliorer ses communications lors du traitement de demandes et de questions sur les règles et les processus à suivre.

Cependant, pour la plupart, les paiements aux membres de l'Association nationale des retraités (ANR) se font pendant que nous travaillons sur les problèmes.

Entre-temps, nous encourageons les membres à communiquer avec le bureau de l'ANR à Ottawa avant de présenter une demande. Cela maximisera les chances que leur demande respecte les lignes directrices du Fonds et que les documents appropriés sont fournis. Il est généralement plus facile d'éviter les problèmes que de les résoudre après coup.

Cela est une transition pleine de défis et de frustrations mais soyez assurés que nous allons continuer à travailler avec Radio-Canada et la Canada-Vie pour régler la situation.

Contactez info@retraitessrc.ca

**Pour obtenir un formulaire : [FONDS D'AIDE SPÉCIAL \(FAS\)](#)
[Formulaire de demande \(cbcpensioners.ca\)](#)**

Historique

Le Fonds d'aide spécial s'adresse à tous les retraités, qu'ils soient membres ou non de l'ANR. Le pensionné et le conjoint ont tous deux une limite à vie de 12 500 \$. La même limite de 12 500 \$ s'applique également au conjoint survivant qui reçoit une pension.

Il y a près d'un an, l'administration du Fonds a été transférée de la SRC à la Canada Vie lorsque la SRC a déclaré qu'elle n'était plus prête à administrer le Fonds.

La SRC a refusé notre offre de prendre en charge l'administration du Fonds moyennant des frais. Elle a cité des questions de protection de la vie privée comme raison de son refus.

COMITÉ PERMANENT DU RECRUTEMENT

Debbie Hussey, Co-présidente
debbiehusseypna@gmail.com

Le recrutement est sans doute la première des priorités de l'Association nationale des retraités. C'est pourquoi notre conseil d'administration national a adopté la recommandation découlant du congrès de 2021 de créer un comité permanent sur le recrutement. Notre comité est composé de représentants bénévoles des huit régions de l'ANR à travers le pays, auxquels il faut ajouter les deux co-présidents, moi-même de Terre-Neuve-et-Labrador et Phil Peck, de la région de l'Ontario.

Il nous manque encore deux membres (Région de la capitale nationale + Région de la Colombie-Britannique et du Yukon), alors n'hésitez pas si vous souhaitez vous impliquer, veuillez communiquer avec nous.

Mandat

Le comité a pour but de s'assurer que l'Association constitue un solide organisme représentatif des retraités de la SRC, ceci afin de maintenir et de renforcer la position de l'ANR comme « seule voix pour tous les retraités de la SRC » et de « défenseur des droits des retraités ».

Le comité reconnaît que le recrutement est une composante principale et continue de l'ANR, et il est guidé par une stratégie nationale de recrutement basé sur les diverses réalités des régions et des sections. Notre rôle est de leur fournir des outils et des données qui les aident à recruter de nouveaux membres et à inciter les membres à devenir des bénévoles et des dirigeants de l'association. De concert avec le comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion nous voulons assurer que notre association est accueillante pour tous les retraités et offre un environnement inclusif.

Plan d'action

Nous continuons de mettre à jour et à mettre en œuvre notre plan d'action pour l'atteinte des objectifs de l'ANR en matière de recrutement:

- assurer un lien fort avec les élus des régions et des sections;
- distribuer les résultats du sondage du printemps 2022 à toutes les régions et à toutes les sections aux fins de suivi (listes de non-membres qui ont dit que nous pouvions communiquer avec eux et de membres qui ont offert de travailler comme bénévoles);
- proposer une catégorie supplémentaire de membres sans droit de vote, proposition présentée et approuvée par le Conseil lors de sa récente réunion;
- veiller à ce que les meilleures pratiques en matière de recrutement soient partagées dans l'ensemble du pays;
- assurer la présentation des séances continue de pré-retraite (actuellement offertes dans certaines régions);
- mettre en place des bases de données partageables (ACCESS mis en œuvre au niveau national);
- établir des bases de données pour les futurs participants (c.-à-d. les futurs retraités de l'effectif de Radio-Canada, les retraités différés, etc.) ;
- concevoir et contribuer à la mise-en-œuvre de nouveaux programmes destinés à des groupes particuliers (c.-à-d. les conjoints, les conjoints survivants;)
- examiner les données obtenues de la Caisse de retraite de Radio-Canada;
- mettre à jour constamment nos données et nos stratégies.

Le fait d'être impliquée durant la dernière année, et la rencontre avec John Dixon, l'un des membres fondateurs de l'ANR, a été une expérience d'apprentissage intéressante et énorme. Je m'engage à aider l'ANR à « préserver notre avenir et à partager notre passé »!

Changement d'adresse

Assurez-vous que nous avons votre nouvelle adresse. Prière de nous aviser de tout changement d'adresse, téléphone ou courriel le plus tôt possible. Ceci évitera des délais dans votre distribution de bulletins ou communiqués de l'Association et nous aidera à maintenir à jour notre banque de données.



Vous pouvez nous aviser soit par courriel :
info@retraitessrc.ca ou par téléphone au

numéro sans frais: **1-877-361-9242 - poste 23**



CRÉATION D'UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE MEMBRES

Lors de sa réunion d'octobre, le conseil d'administration a voté en faveur d'une proposition du Comité permanent sur le recrutement de créer une seconde catégorie de membres de l'ANR.

Le but de ce changement de nos règlements est de favoriser le recrutement de nouveaux membres et de les intéresser au fonctionnement de l'ANR.

Cette nouvelle catégorie de membres sans droit de vote vise les personnes suivantes, qui auront accepté au préalable de devenir éventuellement des membres votants:

- des personnes qui travaillent encore à la SRC et qui prévoient prendre leur retraite;
- des retraités dont la pension est différée: il s'agit de personnes qui ne sont plus à l'emploi de la SRC et qui, pour diverses raisons, ne reçoivent pas encore de pension de la SRC;
- les époux ou épouses de retraités: ce sont des personnes mariées à des retraité(e)s de la SRC et qui, au décès de leur conjoint(e), seront admissibles à la prestation de conjoint(e) survivant(e).

Ces nouveaux membres n'auront pas le droit de vote et ne pourront pas être élus à un poste de dirigeant soit au niveau national, soit à celui des régions ou des sections. Toutefois, ils jouiront de tous les autres droits, y compris d'assister aux Assemblées générales annuelles, d'y adresser la parole et de faire partie d'un comité formé par le conseil d'administration de la région ou de la section dans laquelle le membre réside, à condition que le but de ce comité soit de formuler des recommandations qu'un conseil d'administration peut, à son tour, adopter.

Le Conseil d'administration national examine actuellement quel niveau de cotisation peut être approprié pour ces nouveaux membres.

Ce changement à notre règlement devra être ratifié lors de la prochaine AGA en mai 2023 mais il entrera en vigueur dès que le niveau des cotisations aura été déterminé par le c.a.

HOMMAGE À DEUX MEMBRES DE L'ANR

Lors de la récente réunion du Conseil national, nous avons rendu hommage à deux membres de l'Association nationale des retraités pour les services considérables qu'ils ont rendus à notre organisation : John Dixon, de Toronto, l'un des membres fondateurs de l'ANR, et Denis Collette, de Winnipeg, notre ancien trésorier et président national.

John Dixon

John s'est impliqué dans la région de l'Ontario depuis ses tout débuts et a continué d'y œuvrer pendant plus de 20 ans. Il a été son premier vice-président pendant 8 ans. John est devenu ensuite président en 2007, rôle qu'il a rempli pendant 3 ans. Il a ensuite continué à siéger à titre de vice-président au conseil d'administration pendant encore 6 ans. Parce que l'histoire a une façon de se répéter, John a été à nouveau élu vice-président et il a occupé ce rôle pendant 4 ans.

John a travaillé sans relâche pour les membres et a passé de nombreuses heures à aider à établir des sections dans tout l'Ontario. Son dévouement envers les membres l'a amené à se rendre chaque année dans des régions éloignées du Nord de l'Ontario pour rencontrer des membres de l'ANR et des retraités de la CBC. John est un excellent mentor, avec une connaissance infinie de l'histoire de l'organisation et il est admiré et respecté pour ses connaissances, son esprit et son dévouement.

Denis Collette

Lorsque vous voulez quelque chose de bien fait et en temps opportun, demandez à quelqu'un qui est super occupé avec toutes sortes d'engagements! C'est ce que l'ANR a fait lorsqu'elle a approché Denis Collette.

Dans un premier temps, Denis a agi en tant que représentant de l'Association sur le Programme d'aide aux employés, avant d'être élu trésorier de l'Association. Dans son rôle de trésorier, Denis a mis en œuvre les transferts de fonds électroniques qui ont facilité les paiements aux créanciers, le remboursement des frais de voyage, ainsi que les dépôts directs dans les comptes bancaires des membres, des régions et des sections, amenant ainsi l'administration financière de l'ANR dans le 21^e siècle.

Denis a ensuite été élu président national en 2018. En plus des défis habituels liés à la gestion de l'ANR, Denis a fait face à ceux de la pandémie. Il a réussi à implanter des réunions virtuelles, à la fois

pour les réunions régulières du conseil d'administration et pour l'Assemblée annuelle des membres, ainsi que pour l'organisation de notre Congrès triennal 2021.

Son mandat de président a également compris les défis liés au début de la révision du Protocole d'entente entre la Société, l'ANR et les syndicats, ainsi que les questions importantes liées au traitement de l'assurance-maladie complémentaire. Enfin, il a réussi à négocier l'inclusion de notre formulaire de demande d'adhésion avec le Contact que la SRC envoie une fois par an à tous les retraités non-membres.

L'engagement bénévole de Denis ne s'est pas limité à l'ANR : il a occupé plusieurs postes importants dans une grande variété d'organismes en Alberta et au Manitoba et a été un pilier des communautés francophone de ces deux provinces de l'ouest.

Merci à vous deux pour tout ce que vous avez fait pour notre organisation!



Raj Narain et John Dixon

Alain Pineau et Denis Collette

